DURÉE	PARTICIPANTS	TARIFS
10 h 30 — 1,5 jour Présentiel — inter / intra	1 à 12 stagiaires selon capacités pratiques Personnel non électricien autorisé aux opérations concernées	Inter : 350 € nets de taxe par stagiaire. Intra : à partir de 1 300 € nets de taxe

▪ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif principal
Actualiser et vérifier les compétences permettant de réaliser les interventions élémentaires BS et les manœuvres BE en sécurité, conformément à la NF C 18-510.

Public : personnels non électriciens précédemment habilités BS et/ou BE Manœuvre.
Prérequis : formation initiale et habilitation antérieure correspondant aux missions ; compréhension du français.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
→ Réidentifier les dangers, les zones et les limites BS / BE Manœuvre.
→ Vérifier l'adéquation des EPI, outils et consignes.
→ Réaliser les remplacements et raccordements simples autorisés en BS.
→ Exécuter des manœuvres d'exploitation BE autorisées.
→ Réagir face à une anomalie, un accident ou un incendie électrique.

▪ DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 — Actualiser les acquis et pratiquer

Matin · 3 h 30 Positionnement, retours d'expérience ; rappel des effets du courant, des zones, des limites des symboles et des consignes ; évolutions des pratiques.
Après-midi · 3 h 30 Ateliers BS : préparation, mise hors tension et VAT, remplacement ou raccordement élémentaire ; ateliers BE Manœuvre : commandes et réarmements autorisés.

JOUR 2 — Consolidation et évaluation (demi-journée)

Demi-journée · 3 h 30 Reprises ciblées, mises en situation individualisées BS et BE Manœuvre ; QCM final, contrôle pratique et bilan.

▪ MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Moyens et méthodes
· Exposés, supports vidéo, livret et quiz.
· Installations BT représentatives, EPI/EPC, VAT et outillages adaptés.
· Démonstrations et mises en situation BS / BE Manœuvre.

Évaluation et documents remis
· Positionnement, QCM et épreuves pratiques distinctes BS / BE Manœuvre.
· Attestation de fin de formation et avis après formation à l'employeur.
· L'habilitation est délivrée par l'employeur.

▪ ACCÈS, FINANCEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'accès
· Inscription sur devis ou par courriel ; dates convenues avec l'entreprise.
· Formation en présentiel à Ajaccio ou en intra, avec moyens pratiques adaptés.
· Financement OPCO possible selon conditions du financeur.

Accessibilité et contact
· Aménagements PSH étudiés au cas par cas.
· Référent handicap : 07 87 55 92 75 — contact@mentoriel.com
· Responsable pédagogique : contact@mentoriel.com

Repère : recyclage recommandé en principe tous les 3 ans ; le titre d'habilitation relève de la responsabilité de l'employeur.